

# Infos au fil de l'eau n°5



## EDITO

Chères bellocoises, chers bellocois,

La saison estivale a commencé avec une très belle fête de la fraise. Le soleil et la chaleur étaient au rendez-vous, mais aussi de très nombreux visiteurs qui ont pu apprécier les produits locaux présentés par les producteurs de fraises, les viticulteurs et autres stands de gourmandises, ainsi que les animations réussies. Merci aux organisateurs et aux bénévoles, sans oublier l'association des commerçants mobilisée. A signaler une rétrospective remarquable de la fête de la fraise avec affiches et photos à la chapelle des Pénitents qui a reçu environ 1300 visiteurs.

Comme chaque année, de nombreux événements culturels, festifs et sportifs sont proposés au cours de l'été. Nous remercions à l'avance tous ceux qui y travaillent et contribuent à faire apprécier notre belle cité.

Nous restons bien sûr à votre entière disposition pour toute question ou renseignement.

Une équipe toujours à votre écoute,

Dominique Cayre

### Budget 2015

**Le conseil municipal réuni le 8 avril 2015 a voté le budget primitif 2015 : 1.535.570€ pour la section de fonctionnement et 1.906.876€ pour l'investissement.**

Comme annoncé, les dotations de l'Etat diminuent en 2015 (- 34.186€) et d'autres réductions sont à prévoir dans les années qui viennent. Afin de garder un budget en équilibre, sans augmentation de la fiscalité locale, le conseil municipal s'est engagé sur une réduction des coûts de fonctionnement et a profité des taux d'intérêts bas pour renégocier les emprunts existants. L'autofinancement communal est de 298.512€.

La charge de remboursement des emprunts est de 189.715€.

Les études engagées (la réalisation d'un éco lotissement, diagnostic pour l'état sanitaire de la Chapelle des Pénitents, isolation de l'école), le nouveau site internet de la commune, l'accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées et l'achat de matériels divers représentent une dépense de 144.779€.

### **Les principaux travaux prévus en 2015 :**

Le chevet de l'abbatiale pour 627.734€, la 1ère tranche de l'isolation extérieure de l'école pour 246.690€, la création d'un sanitaire public au stade pour 29.395€, la réfection de la voirie rue Saint Roch pour 15.000€, l'aménagement de surface de la Placette du Champ de Mars pour 15.000€, les travaux de l'avenue Lobbé pour 430.015€.

Ces investissements sont financés par les subventions de l'Etat, de la Région et du Département pour 802.711€, une aide de la Fondation du Patrimoine et de tous les donateurs qui participent à la restauration de l'abbatiale de 50.000€, la dotation d'équipement des territoires ruraux attribuée par l'Etat pour 106.481€, un nouvel emprunt de 172.000€.

La vente du camping municipal apporte une recette exceptionnelle de 207.000€.

## Beaulieu-sur-Dordogne

juin 2015

### **Les travaux**

**Avenue Lobbé** : l'avenue terminée donne un accès valorisé à l'entrée de ville : trottoirs larges, bancs et plantations ainsi que les nouveaux lampadaires incitent à la promenade. La vitesse est limitée par un ralentisseur au niveau de la descente vers le stade.

**Musée Lapidaire** : les travaux seront terminés fin juin. Les pierres et sculptures originales du transept seront présentées et mises en valeur dans l'abbatiale. Une tablette informatique installée sur le meuble « vitrine » donnera accès à toutes les informations relatives à ces restes historiques.

**Isolation- rénovation de l'école** : la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux « côté école primaire » sera réalisée pendant les vacances scolaires d'été.

**Au stade, création de sanitaires publics adaptés** : les travaux dureront jusqu'à fin juin.

**Placette du Champ de mars** : le revêtement sera refait avant fin juin.

**Rue saint Roch** : le revêtement a été refait avec caniveau pour l'écoulement des eaux pluviales.

Les travaux de **remise en état du pont** sont reportés à mi-septembre.

### **Le fleurissement**

Un nouveau mode de fleurissement : des rosiers implantés en pied de façades et des murs, des vivaces dans les massifs. Les fleurs seront moins abondantes dans les massifs la première année, mais le rendu devrait être superbe les années suivantes avec un coût moins élevé pour la commune. Les jardinières et les pots aux entrées de ville seront abondants comme l'année dernière.

De nouveaux bancs ont été installés dans le quartier de la chapelle des Pénitents et l'esplanade sera fleurie de manière naturelle avec le souci de préserver la qualité du site.

La Mairie organise un concours destiné à récompenser les plus beaux balcons, fenêtres, jardins et immeubles fleuris de la Commune. Quatre catégories sont définies : 1<sup>ère</sup> Catégorie : Maison avec jardin très visible de la rue, 2<sup>ème</sup> Catégorie : Balcons ou terrasses, 3<sup>ème</sup> Catégorie : Fenêtres ou murs, 4<sup>ème</sup> Catégorie : Immeubles collectifs, commerces.

### **Les chats « vagabonds »**

La mairie s'est engagée dans une démarche de stérilisation des chats errants. La « Fondation Brigitte Bardot » a financé 6 opérations en 2014. Nous avons une convention avec « 30 millions d'amis ». Le 1<sup>er</sup> bon de mission de 1100€ concerne le quartier du collège où les captures seront réalisées jusqu'à la fin de l'été. Une fois opérés et identifiés au nom de l'association, les chats sont remis dans leur lieu d'origine.

Nous remercions les « nourrisseurs » qui sont indispensables à la bonne cohabitation avec les habitants.

Mme Gaillard podologue s'installe à la maison de retraite « Clarisse ». Elle y recevra une clientèle privée.

### **La propreté dans la ville : nous comptons sur vous !**

**Vous aimez votre ville belle et propre : ne laissez pas traîner vos déchets n'importe où !**

**Demandez à la mairie des badges d'accès aux collecteurs enterrés : vous pourrez y déposer vos sacs à toute heure du jour et de la nuit.**

**Propriétaires de chiens : munissez-vous de sacs avant les promenades, ne laissez pas les déjections de votre animal sur le chemin des autres ! 6 distributeurs sont à votre disposition : place Marbot, place du Monturuc, rue des Estrémouillères, Fontaine place Albert, square Gontran Royer, jeux du stade**

### Les animations de l'été

#### **Les concerts à l'abbatiale :**

- 10 juillet : La chorale de Beaulieu à 21h  
2 août : Festival de Saint Céré à 21h, piano et trio à cordes  
6 août : Festival de Saint Céré à 21h, musique et chants Sépharades

#### **Les expositions à la chapelle des Pénitents :**

- Du 14 juin au 4 juillet : Dominique Houillier, vitraux et bijoux d'art  
Du 4 juillet au 18 juillet : Familles rurales, atelier de peinture  
Du 19 juillet au 1<sup>er</sup> août : Michel Hilaire, expo photos  
Du 2 août au 16 août : Marie-Thérèse Lasserre, peintures aquarelles  
Du 17 août au 31 août : Patricia Fayat  
Du 1<sup>er</sup> au 13 septembre : Corinne Sers-Doll, tableaux sur le thème du mouvement

#### **Les expositions au Bessol :**

- Du 1<sup>er</sup> juillet au 12 juillet : Yves et Kyoung Hwa Blanchard  
Du 13 juillet au 31 juillet : artisanat d'art. Monique Castelli peinture sur porcelaine, Jacques Laumond artiste peintre, Claire Duquai photographe d'art, Françoise Claverie dentelle papier, Anne-Marie et Michel Lecomte peintres  
Du 1<sup>er</sup> août au 9 août : Mathilde Bourdeau  
Du 10 août au 30 août : Françoise Garrelon

#### **Les marchés festifs des producteurs de pays :**

**Tous les lundis à partir du 13 juillet et jusqu'au 24 août inclus.** A partir de 17h place du Monturuc, tables, bancs, couverts, barbecues, buvette à disposition pour déguster les produits achetés sur le marché. Animation musicale gratuite.

**Le 6 juillet :** marché de producteurs de pays, à partir de 17h place du Monturuc.

**Le 9 juillet :** stade du pont, foire primée aux bovins gras à partir de 8h. Casse-croûte sous chapiteau.

**Le 14 juillet :** kermesse de la musique par l'Harmonie Beaulieu-Vayrac. Bal et feu d'artifice.

**Le 14 juillet :** la Montée du Doux.

**Le 19 juillet :** comice agricole à Queyssac-les-Vignes.

**Le 21 juillet :** apéro-concert du Foyer Culturel à partir de 18h quai Faugères

**Le 24 juillet :** marché nocturne de l'Association des commerçants.

**Le 7 août :** marché nocturne de l'Association des commerçants.

**Le 9 août :** foire bio toute la journée sous le pont et foire à la brocante place de l'abbatiale.

**Le 11 août :** apéro-concert du Foyer Culturel à partir de 18h quai Faugères

**Le 15 août :** fête du Monturuc, vide grenier du quartier de la Chapelle, bal et feu d'artifice.

**Le 21 août :** marché nocturne de l'Association des commerçants.

**Les 5 et 6 septembre :** fête des Corps Saints. Défilé de corsos fleuris, bandas, animations de rue, feu d'artifice.

### Circulation et stationnement : la sécurité est notre priorité

Merci de :

- Respecter les limitations de vitesse dans Beaulieu.
- Respecter les interdictions de stationner.
- Laisser les trottoirs aux piétons.
- Respecter les emplacements pour handicapés.



**Le 12 août** collecte de sang  
(15h30-19h30 salle Sévigné)

# Beaulieu-sur-Dordogne

## juin 2015

Le nouveau site internet de la mairie est en ligne [www.beaulieu-sur-dordogne.fr](http://www.beaulieu-sur-dordogne.fr). Vous y trouverez toutes les informations utiles à la vie dans notre commune.

Un formulaire dans la rubrique « contact » vous permet de nous envoyer vos remarques et/ou vos questions.

L'Union Sportive Bellocoise Rugby accédait en début de saison 2014 /2015 au niveau Promotion d'Honneur. Champion de France 2ème série, deux ans plus tôt, elle réalisait déjà la saison dernière un très beau parcours en Première série. Classée en début de tableau cette année encore, l'USB a été qualifiée pour un match de barrage où elle éliminait l'équipe d'Auvergne "les Encyzes", gagnant ainsi son billet à nouveau pour le championnat de France.

Elle fut démise (comme beaucoup d'équipe du Limousin, cette année) en 32ème de finale.

Le match l'opposait au premier de Bourgogne, GENLIS, le 10 Mai, date de la Fête de la Fraise, qui ne permit pas de présenter le meilleur effectif en raison de joueurs absents.

L'USB réalise tout de même une très belle saison en ayant pu rivaliser avec les meilleures équipes voisines : BRETENOUX, SAINT CERÉ, GRAMAT.

Son Assemblée Générale se déroulera le Dimanche 21 juin à 11 H à la salle des Mariages à la Mairie de Beaulieu et sera suivie, vers 12 h 30, du traditionnel pot de l'amitié au Stade du Pont.



La gabare « Adèle et Clarisse » participera au Festival de Loire à Orléans du 23 au 27 septembre.

**L'avenue Lobbé**



**Beaulieu-sur-Dordogne**

**juin 2015**